

Atelier de renforcement des capacités sur l'application de la loi sur la faune

Doter les magistrats des outils d'appréciation

COE

Libreville/Gabon

L'ATELIER national sur le renforcement des capacités des magistrats pour l'application de la loi sur la faune s'est ouvert, vendredi dernier, à l'hôtel ReNdama de Libreville. En présence du ministre d'Etat chargé de la Forêt, Pacôme Moubelet Boubeya, des ministres de la Justice, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou, et de la Pêche, Pr Guy Rossa-tanga-Rignault, de la vice-présidente de la Fondation

du Caucus international pour la conservation (ICCF) pour les États-unis et l'Afrique, et la présidente de l'ICCF/Gabon, Angélique Ngoma.

Selon les experts, la préservation de la biodiversité est devenue «un impératif, sinon une exigence de plus en plus pressante.» L'atelier a eu le mérite de démontrer l'engagement pris par toutes les parties concernées de contribuer à la préservation de la qualité de la biodiversité sur le continent africain, particulièrement au Gabon où les éléphants sont désormais menacés. Un accent a aussi



Photo : COE

Les membres du gouvernement présents ont posé aux côtés des magistrats.

été mis sur la nécessité de protéger la faune marine. « La préservation des richesses naturelles et la sauvegarde de l'humanité (...),

les problèmes de faune, sont un véritable souci pour l'Etat gabonais. Certaines espèces sont en voie de disparition, du fait du bracon-

nage. L'ICCF, qui est une voix autre de la protection de la faune sauvage, met à profit cet atelier pour que les magistrats soient impliqués et formés, afin d'une meilleure mise en application des textes prévus pour la lutte contre le trafic des espèces menacées d'extinction», a déclaré l'un des formateurs, Bertrand Ondo Abagha.

Le braconnage est devenu un phénomène très lucratif dans notre pays. Pour les magistrats qui ont pris part à la formation, la corruption a favorisé cela. « En menant quelques enquêtes, cela a abouti au démantèle-

ment de certains réseaux. Ce qui nous encourage à continuer à traquer les criminels. Mais, il faut quand même dénoncer la faiblesse du Code forestier. En effet, six mois de prison, avec la possibilité pour le juge de choisir soit la prison ferme, soit les peines d'amende qui sont alternatives, c'est peu donner. Ce qui encourage la corruption, et c'est le Gabon qui est perdant», a souligné le président du Réseau des magistrats verts, Alain Georges Moukoko, en service à la Cour d'appel judiciaire.

Administration du territoire/2e arrondissement de la Commune d'Owendo/Quartier Akournam II

Sa nouvelle chef installée

AN

Libreville/Gabon

LE maire du 2e arrondissement de la commune d'Owendo, Fidèle Modoumet, a, dernièrement, installé officiellement le nouveau chef du quartier Akournam II, secteur 1, Germaine Assengone. A la résidence de la promue,

en présence des autres auxiliaires de commandement et de plusieurs invités

Mais avant de procéder à ladite installation, M. Modoumet a d'abord édifié l'assistance sur les dispositions de l'arrêté portant nomination d'un chef de quartier. Puis, s'adressant à la nouvelle chef de quartier, il a demandé à celle-ci d'« être un chef exemplaire, neutre et digne de



Photo : Adjaô Nioutoume

Le maire Fidèle Modoumet installant Germaine Assengone, nouvelle chef du quartier Akournam II.

confiance au service de tous les habitants du quartier Akournam II, sans distinction aucune car, vous n'êtes ni le chef d'une ethnie, ni d'un clan, mais le chef de tous vos administrés.»

L'édile a ensuite invité les populations de cette circonscription administrative à tout mettre en œuvre pour accompagner Germaine Assengone dans l'exercice de ses nouvelles

fonctions d'auxiliaire de commandement.

Enfin, le maire Fidèle Modoumet a saisi cette occasion pour sensibiliser les riverains à la problématique des «vente illicite des terrains». Il a prévenu les auteurs de ces actes sur les risques de poursuites judiciaires et de la rigueur de la loi pour tout contrevenant. Puisque «la terre appartient à l'Etat», a-t-il rappelé.

TOYOTA
QUALITÉ SUPÉRIEURE

LAND CRUISER **PRADO** | **2018**

LE MONDE EST À VOS ROUES

3 ANS OU 100 000 KM

TOYOTA GABON est représenté à Port-Gentil et Franceville par G&S PARC.

* TROIS ANS ou 100 000 km, le premier atteint, pour tout véhicule entretenu par TOYOTA GABON.

BP 31 LIBREVILLE - Tél : (241) 01 79 26 85 - 07 15 16 13 - 06 22 05 69
email : toyota.gabon@groupeosogafric.com

Nous construisons l'avenir